



LU POUR VOUS

franceinfo:

Vendredi 24 avril 2020

CORONAVIRUS : DANS LE CALVADOS, LES POLICIERS ONT POUR CONSIGNE DE NE PAS « INTERVENIR DANS LES QUARTIERS À FORTE CONCENTRATION DE POPULATION SUIVANT LE RAMADAN »

Des consignes spéciales adressées aux fonctionnaires de police. Dans le Calvados, le directeur départemental de la sécurité publique indique, dans une note diffusée vendredi 24 avril et que France 3 a pu consulter, qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans les quartiers à forte concentration de population suivant le ramadan.

pour relever un tapage, contrôler un regroupement de personnes rassemblées après le coucher du soleil pour s'alimenter». A deux exceptions près : «atteinte aux personnes ou atteinte grave aux biens.»

Ces instructions sont dispensées alors que les musulmans français ont entamé vendredi un mois de ramadan, comme une bonne partie des musulmans de la planète, placé sous le signe du confinement face à la pandémie de Covid-19. Il faut avoir un motif valable pour sortir, avoir sur soi une attestation et éviter tout regroupement.

«Eviter un trouble supérieur de violences urbaines»

Or, dans cette note, il est demandé aux policiers «de faire preuve de discernement», pour «éviter qu'un manquement aux règles de confinement ne dégénère et provoque un trouble supérieur de

violences urbaines». «Si la situation le nécessite, plusieurs véhicules pourront être dirigés», «au point de regroupement le plus proche», précise la note, qui est valable «du 24 avril de 5h09 jusqu'au 23 mai à 21h52».

«Cette note révèle après quelques jours de polémique que nous avons raison. On ne veut pas qu'on entre dans certains quartiers», commente à France 3 Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat policier Alliance. Ces dernières semaines, des tensions sont



notamment apparues à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) et dans plusieurs autres villes d'Ile-de-France, où des affrontements nocturnes ont eu lieu entre des policiers et des jeunes habitants.

Selon Le Canard enchaîné, Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, avait indiqué le 18 mars, lors d'une visioconférence avec les préfets des zones de défense, que faire respecter le confinement dans les quartiers populaires n'était «pas une priorité».



ALLIANCE POLICE NATIONALE
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE
LE BUREAU NATIONAL

Le 24 AVRIL 2020